

CONCOURS DES VINS



NÎMES

NÎMES

SALLE DES COSTIERES

LE 20 MARS

2019

41^{ème} EDITION

*Dossier de **présentation***

QUI SOMMES NOUS ?

Un syndicat de proximité

- ◆ Fondé en 1957
- ◆ Syndicat exclusivement composé de responsables de moins de 35 ans



Un lieu d'échange animé par un *Esprit de convivialité et de solidarité*

Nos Missions

- ◆ *Représenter et défendre* les jeunes agriculteurs
- ◆ *Promouvoir* le métier d'agriculteur
- ◆ *Favoriser l'accès* au métier d'agriculteur *et l'ouverture* de la profession agricole

Animer le milieu rural

- ◆ *Développer l'installation agricole*
- ◆ *Créer et entretenir un sentiment d'appartenance* sur l'ensemble du territoire

Jeunes Agriculteurs, c'est aussi...

... *Etre acteur incontournable* dans le monde agricole

... *Développer la promotion des produits locaux et du métier d'agriculteur*

... *Proposer des idées novatrices pour l'avenir*

... *Travailler en partenariat avec de nombreuses structures et organisations*

LE CONCOURS

Nos objectifs

Mettre en valeur la diversité des productions et du patrimoine viticoles (cépages, appellations, terroir) et découvrir un large panel des vins de la région

- ✦ *Contribuer à la formation de futurs professionnels et passionnés du vin.*
- ✦ *Favoriser les liens entre producteurs et consommateurs.*
- ✦ *Promouvoir les lauréats au travers d'opérations de communication.*

Une renommée

*Les dégustations sont menées par un jury de qualité :
Sommeliers, œnologues, viticulteurs*

- ✦ *Les dégustateurs peuvent être professionnels comme amateurs de vin. Des parrains de renommée se déplacent chaque année pour cet évènement convivial.*

Un concours qui continue de grandir

Le concours est ouvert aux vins des départements limitrophes au Gard (Hérault et Vaucluse), tout en gardant les mêmes appellations.

- ✦ *Dans le but de développer les inscriptions, les JA souhaitent augmenter la notoriété dans ces départements et augmenter les partenariats avec les entreprises extérieures au Gard.*

Notre notoriété

- ✦ *Les médailles sont une référence pour les consommateurs et elles permettent aux lauréats d'avoir une notoriété plus importante.*

Être médaillé est synonyme de *confiance*, de *qualité*, de *respect* et de *savoir-faire de nos vignerons*.

- ✦ *Parmi toutes les médailles d'Or de l'épreuve "Vins embouteillés", le jury attribue son « Coup de cœur ». Cette récompense attribuée donne la possibilité d'avoir une double page dans le Guide des Lauréats et d'avoir la garantie d'être prioritairement mis en lumière.*
- ✦ *Les diplômes sont de précieux passeport permettant aux lauréats d'attester auprès de futurs négociants et prescripteurs la qualité de leurs vins.*



DIFFERENTES CATEGORIES

Vins en Bouteille : *de la vendange précédant le concours*

Vins « Vieux millésimes » :
De la vendange antérieure à celle-ci uniquement pour les vins rouges

Le vin doit être embouteillé avant la période de prélèvement, si ce n'est pas le cas, le vin concourra alors dans l'épreuve vrac. Peuvent concourir les vins de la dernière vendange précédant le concours ainsi que les Vin de Pays / IGP et d'AOC/ AOP rouge de la vendange antérieure. Les vins doivent être présentés dans leurs bouteilles commerciales (leur étiquetage devra être conforme avec la législation en vigueur). Ils doivent représenter un stock commercial de 1 330 bouteilles de 75 cl (ou 998 litres) par catégorie et millésime.

Vins en vrac

- ✦ *Vins non embouteillés au jour du concours, encore logés dans leur cuve, pour la plupart « bruts de cuve », c'est-à-dire pas encore prêts pour une mise en bouteille.*
- ✦ *Tous les vins de la dernière vendange précédant le concours ainsi que les vins d'AOC/AOP rouge de la vendange antérieure.*

Ils devront constituer un lot homogène d'un volume minimum commercialisable de 10 Hl

Liste des appellations autorisées à concourir

A.O.P.

- ✦ *Pays d'OC*
- ✦ *Pays du Gard*
- ✦ *Pays de ZONE : Cévennes, Coteaux du Pont du Gard*

I.G.P.

- ✦ *Coteaux du Vivarais*
- ✦ *Duché d'Uzès*
- ✦ *Costières de Nîmes*
- ✦ *Coteaux du Languedoc*
- ✦ *Coteaux du Languedoc Terres de Sommières*
- ✦ *Coteaux du Languedoc Pic Saint Loup*
- ✦ *Côtes du Rhône Régional*
- ✦ *Côtes du Rhône Villages Chusclan*
- ✦ *Côtes du Rhône Villages Signargues*
- ✦ *Côtes du Rhône Villages Laudun*
- ✦ *Côtes du Rhône Villages Saint Gervais*
- ✦ *Tavel*
- ✦ *Lirac*

NOS PARTENAIRES

Etre partenaire au concours vins Nîmes, c'est ...

- ✦ *Être acteur* d'un évènement reconnu tant médiatiquement que professionnellement
- ✦ *Promouvoir* l'agriculture de notre région
- ✦ *Apporter son savoir-faire* à cette manifestation bachique
- ✦ *Être jury* pour décerner la plus haute distinction du concours le « coup de cœur » et l'attribuer aux lauréats
- ✦ *Être présent* dans l'espace partenaire le jour du concours avec les marques ombrelles « Sud de France » et « militant du goût »
- ✦ *Etre visible* sur tous les outils de communication : site internet, page Facebook, affiches, flyers, guide des lauréats distribués dans l'ensemble du département, presse, émission de radio etc.
- ✦ *Profiter* de la présence des élus lors du concours, à la conférence de presse, à l'inauguration, à la proclamation des résultats

Nos partenaires



Les labels et/ou marques ombrelles présents



INFOS PRATIQUES

Date et lieu du concours

Le concours aura lieu le **20 mars 2019**, à partir de **9h30** à la **salle des Costières** à Nîmes.

Présenter vos vins et/ou devenir dégustateur

Depuis 2016, les **producteurs de vin** ainsi que les **dégustateurs** peuvent s'inscrire en ligne à partir d'un lien qui leur est envoyé par courrier (électronique ou postal). Ce système permet une **inscription simple, rapide et efficace**. Elle est **gratuite pour les dégustateurs**.

Contact



*Jeunes Agriculteurs du Gard
Mas de l'Agriculture
1120 Route de Saint-Gilles BP
50024
30023 Nîmes Cedex 1*



04 66 04 50 20



syndicat@jeunesagriculteursdugard.fr



<http://jeunesagriculteursdugard.fr>